

Le parking de l'école en bonne voie

Lors du conseil municipal de ce vendredi, le maire Guy Mouilleseaux et son conseil ont été amenés à prendre plusieurs décisions importantes concernant l'avenir de l'école et du périscolaire. Le plan du futur parking près du terrain omnisports a également été validé.

Pour l'aménagement d'un parking à l'école, à côté du terrain omnisports, deux projets ont été proposés aux élus.

Le conseil a unanimement retenu celui qu'il jugeait le plus pratique, avec 18 à 20 places de stationnement. Les véhicules circulent sur une voie à sens unique, plutôt que d'effectuer un retournement. Le trottoir à l'extérieur du parking se prolonge par un chemin menant à l'école en toute sécurité. Ce projet se chiffre à environ 160.000 € TTC.

Accueil de loisirs le mercredi

Il était aussi question vendredi de la nouvelle organisation de la Maison Rose lorsque les rythmes passeront à quatre jours à la rentrée.

Le mercredi deviendra alors un jour extra-scolaire, et il faut d'ores déjà réfléchir aux modalités de l'accueil de loisirs. Par neuf voix et deux abstentions, le conseil a validé la proposition d'accueil des enfants de 4 à 11 ans, le mercredi matin de 8 h à 13 h 30, incluant un temps d'activité de 9 h à 12 h et le repas. La jauge est fixée à 50 enfants. La municipalité souhaite y affecter son personnel communal, à savoir une directrice et trois animatrices. Pour des raisons liées aux horaires de travail, il ne serait alors plus possible de continuer à ouvrir l'après-midi. Ce créneau accueille actuellement 14 enfants. La muni-

cipalité informera rapidement les familles de ces nouvelles modalités afin de leur permettre de s'organiser pour la rentrée de septembre. Un conseiller a souligné qu'il serait judicieux que le CLSH et la crèche de Bessoncourt harmonisent leurs semaines de fermeture.

Fusion des écoles

L'une des trois classes de maternelle est susceptible de fermer l'an prochain, et une cinquième classe d'ouvrir en élémentaire.

L'Education nationale propose la possibilité de fusionner les écoles et de passer à un seul directeur pour les sept classes. Mais en la matière, la mairie reste décisionnaire.

Les élus devaient se prononcer sur ce point vendredi, et pour le moment la décision est un statu quo.